

La lettre d'information du Comité Régional de la Conchyliculture des Pays de la Loire

Ostréalinea

N°137 - Janvier 2019

SOMMAIRE

Les Rendez-vous du CRC	p.2
Restructuration et gestion des déchets.....	p.3
Programme GISEMENTS.....	p.3
Journées sécurité Loire Atlantique.....	p.4
Prévention de chûte à la mer ...	p.4
Le CQP - Certificat de Qualification professionnelle	p.4
Permanence du SSM au CRC.....	p.4
Dégustation.....	p.5
Formation	p.5.6
En bref.....	p.6

EDITO

Toute l'équipe du CRC vous souhaite une excellente année 2019 !

Certains programmes initiés par le CRC en 2018 vont se poursuivre ou se terminer en 2019, dans l'intérêt de vos entreprises et pour l'avenir de nos professions.

- La restructuration de la baie de Bourgneuf ainsi que des zones de La Plaine-sur-mer et de l'Aiguillon-sur-mer, en partenariat avec les DML concernées.

- Le traitement des déchets ostréicoles et mytilicoles avec une unité pilote prévue au niveau de Bouin - Beauvoir-sur-mer, ayant pour objectifs principaux une collecte efficace, un tri et un retraitement respectueux de l'environnement et dans l'esprit d'une économie circulaire. C'est évidemment un enjeu primordial pour montrer l'excellence de nos produits et de nos filières.

- Ces projets s'accompagnent, de la part du CRC, d'une connaissance accrue de la qualité de nos eaux littorales et d'une vigilance constante et exigeante, notamment auprès des services et des instances en Région ou localement.

- La modification du calcul des CPO, avec disparition de la part fixe, pour un prélèvement plus équitable et proportionnel des cotisations. Cette nouvelle méthode de calcul sera évaluée par un groupe de travail en fin d'année.

Au niveau national, le CNC est aussi en ordre de marche.

- Une réflexion interrégionale large sur la dégustation nous a permis de décliner une charte pour notre région tenant compte de nos particularités.

- Une concertation nationale sur la politique de l'espace permet d'être plus efficace face à la pression foncière et/ou immobilière sur nos établissements ou nos terrains à terme.

- Au niveau sanitaire et zosanitaire, un travail de longue haleine est lancé, avec les services de l'Etat (DGAL et DPMA) pour évaluer et simplifier les réseaux, centraliser les informations et aller vers un système unique, rapide et au service des professionnels.



Meilleurs Voeux 2019





Juillet 2018

- 09 - Commission Communication
- Comité de Pilotage Gisements
- 10 - Présentation du GIS Valpena
- 11 - Groupe de Travail National Dégustation

Août

- 02 - Comité de Gestion de l'Eau
- 07 - Comité Directeur du CRC
- 29 - Visite de la Préfète des Pays de la Loire

Septembre

- 04 - Comité de pilotage de l'étude éco-épidémiologique coquillages
- 07 au 11 - Foire des Minées, Challans
- 13 - Comité de Gestion de l'eau
- 14 - Journée de restitution du SMIDAP
- 17 - Commission Permanente de la CMF
- Comité de Pilotage du profil bactériologique du Lay
- 18 - Comité de Gestion du Pertuis Breton
- 19 - Portes ouvertes des locaux du CRC de Beauvoir-sur-mer

Octobre

- 01 - Assises Régionales Mer et Littoral
- 02 - Comité Directeur du CRC
- 03 - Réunion du SAGE Auzance
- 05 - Réunion du Plan d'Actions et de Prévention contre les Inondations du Payré
- 08 - Commission Salubrité de la Vendée
- 09 - Réunion du SAGE du Lay
- 12 - Journée sur l'attractivité des Métiers
- Comité de suivi des travaux du port de 12 - l'Herbaudière
- 16 - Conseil du CRC
- 17 - Groupe de Travail Dégustation (Vendée)
- Commission Cultures Marines Nord Vendée
- 18 - Journée de la santé, environnement et microbiologie (Ifremer)
- 19 - Groupe de Travail Normes Techniques Tétraploïde

Novembre

- 05 - Groupe de Réflexions évènementiel - Partenaires Mer
- 08 - Audit surveillance sanitaire de Loire-Atlantique
- Conseil de Gestion du Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis
- 13 - Conseil du CNC
- 14 - Workshop social - Projet INTEGRATE (AMTI)
- 14 - Groupe de travail CNC - Thématique Espace
- Groupe de travail EPMP - gestion quantité d'eau de la Vendée
- 15 - Commission Cultures Marines Sud Vendée
- Groupe de travail EPMP - gestion quantité d'eau Sèvre Niortaise
- 16 - Réunion d'information sur l'impôt à la source
- 19 - Comité de Banc de Châtelet
- Rendez-vous Conseil Départemental de Vendée - Qualité de l'eau
- 21 - Comité de Banc du Fiol
- 27 - Réunion du SAGE Loire
- Assises de la MER
- 28 - Réunion du SCOT du Nord Vendée
- 29 - Commission Cultures Marine de Loire-Atlantique
- 30 - Comité de Banc de Maison Blanche

Décembre

- 03 - Réunion du SAGE du Lay
- Réunion d'information LIFE Baie Aiguillon
- 04 - Groupe de Travail EPMP - gestion quantité d'eau du Lay
- Groupe de Réflexions évènementiel Partenaires Mer
- Comité de Pilotage Natura 2000 Talmont
- 05 - Réunion sur les filets biodégradables
- 11 - Comité de Pilotage Natura 2000 Baie Bourgneuf
- Mission Inter-Services de l'Eau
- 13 - Rendez-vous Challans-Gois : déchets
- 17 - Réunion de secteur 2 CNC
- 18 - Groupe de travail CNC sanitaire - zoosanitaire

Janvier 2019

- 08 - Réunion sur le SRDAM
- 10 - Réunion à la DGAL
- 14 - Commission eau salée souterraine
- 16 - Réunion d'échange CNC - Bonnes pratiques
- 17 - Réunion Service eaux et nature de la DDTM
- Groupe de Réflexions évènementiel - Partenaires Mer
- 18 - Comité Scientifique et Technique du SMIDAP
- 19 - Réunion EPMP - CTMA
- 28 - Commission Permanente de la CMF

Restructuration et gestion des déchets

Le CRC Pays de la Loire a déposé un dossier de demande de subvention FEAMP (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche) pour mener à bien un projet de restructuration de la baie de Bourgneuf et la mise en place d'une filière de traitement et de valorisation des déchets conchylicoles.



Volet restructuration

La restructuration et le réaménagement des zones conchylicoles de la baie de Bourgneuf consistent à :

- réaménager le cadastre des zones de production afin de coller avec l'emprise actuelle des concessions.
- relocaliser certaines zones de production devenues improductives du fait de l'évolution des conditions d'élevage.
- Nettoyer certaines concessions ostréicoles en friche.

Différentes actions de ce volet seront étudiées lors des comités de banc de chaque zone de production.

De plus, ces réunions seront l'occasion de réfléchir autour de la révision du schéma des structures.

Volet gestion des déchets

Les actions vont principalement être menées pour les déchets coquilliers (coquilles d'huîtres et de moules et moules sous taille) et plastiques (poches ostréicoles, collecteurs, filets de catinage, ...).

En effet, la profession conchylicole est consommatrice de différents types de plastiques qui, une fois inutilisables, constituent une problématique pour leur traitement.

La première phase a consisté à faire une étude des quantités de déchets auprès d'un panel de producteurs du bassin ligérien. Actuellement, nous recherchons des entreprises volontaires pour récolter et traiter ces déchets.

Ce programme se terminera en décembre 2020.

Programme GISEMENTS

Conscient des problématiques de surmortalités de moules qui frappent les élevages et les gisements sauvages de la baie de Bourgneuf depuis 2014, le CRC, le SMIDAP et le COREPEM ont souhaité mener ensemble, une étude portant sur le suivi des mortalités de moules sauvages et sur l'évaluation des gisements naturels de moules et d'huîtres en baie de Bourgneuf. Celle-ci s'est déroulée de septembre 2017 à septembre 2018.

Evaluation des gisements

Concernant les gisements naturels de *Crassostrea gigas*, 62 quadrats positifs ont été prélevés sur 100 effectués au total (62% est colonisée). La densité moyenne d'huîtres est de 12.6 tonnes/hectare.

Les résultats récoltés lors de cette étude montrent que sur 273 prélèvements réalisés sur les gisements naturels de moules, seulement 31 (11% de la surface totale étudiée est colonisée) ont montré la présence de *mytilus edulis*. Une densité moyenne de 0.24 tonne de moules/hectare est calculée.

Suivi des mortalités de moules

Les mortalités de moules sur les gisements naturels sont plus importantes sur le site de la Grizouse en baie de Bourgneuf (taux de mortalité de 92.9 % au bout d'un an de suivi) qu'au Pouliguen (taux de mortalité de 46.9 % au bout d'un an de suivi).

A la Grizouse, la période de mortalité la plus forte a lieu en automne. Il s'agit d'un phénomène récurrent en baie.

Au Pouliguen, les mortalités les plus importantes ont lieu au milieu/fin de printemps.



Pour accéder aux rapports de l'étude :
<https://www.crc-pays-de-loire.fr/espace-professionnel/programmes-de-suivi-sur-les-elevages/160-programme-gisement.html>



Journée sécurité - Loire-Atlantique

Le 25 avril 2019 à St Nazaire et le 26 avril 2019 à La Turballe, la délégation mer et Littoral et ses partenaires organisent 2 journées dédiées à la réalisation d'exercices de sécurité par les marins-pêcheurs et les conchyliculteurs.

Au programme, des ateliers pour que les marins apprennent à utiliser les matériels de sécurité qui sont à bord de leurs navires.

Les co-partenaires sont: la DML, la DIRM, le lycée Jacques Cassard, la DIRECCTE, le SSGM, le SSM, Ouest Sécurité Marine, la coopérative maritime de La Turballe, le COREPEM.

Sont également conviés: l'IMP, la SNSM, le CROSS, la SAEML.

Contact

Dominique Migault
Cheffe de pôle Plaisance, Gens de Mer, Enim
DDTM 44
Délégation mer et littoral
9 boulevard de Verdun
BP 424
44616 SAINT-NAZAIRE CEDEX
tél: 02.40.11.77.79
fax: 02.40.11.77.91

Prévention de la chute à la mer



La chute à la mer est la première cause de mortalité chez les marins professionnels. Entre 2010 et 2017, tous secteurs maritimes confondus, 83 marins professionnels sont décédés pendant leur activité, dont 29 suite à une chute à la mer. L'IMP, en partenariat avec l'ENIM, lance une campagne de prévention pour réduire le risque de chute à la mer et ses conséquences.

Des brochures d'informations seront disponibles au CRC à partir de la mi-février. Nous vous informerons de la réception des supports d'information.

Le CQP - Certificat de Qualification Professionnelle

Vous êtes salarié conchylicole et vous souhaitez faire reconnaître vos compétences professionnelles, progresser au niveau de l'entreprise ou avez un projet d'installation en cultures marines, deux nouvelles formations ont été mises en place :

- le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Chef d'équipe conchylicole.
- le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Responsable d'exploitation conchylicoles et de cultures marines (permet notamment d'obtenir la capacité professionnelle).

Infos

Retrouvez plus d'informations sur le site du CRC :
<https://www.crc-pays-de-loire.fr/espace-professionnel/cqp-certificat-de-qualification-professionnelle/>

Permanence du Service Social Maritime au CRC



En 2019, Mme GOUZE, assistante sociale, assurera des permanences dans les locaux du CRC de Beauvoir-sur-Mer les mardi après-midi de morte-eau.

La première permanence aura lieu le mardi 26 février de 14h00 à 16h30.

Le SSM a plusieurs missions :

Accompagner la vie professionnelle (formation, diminution des ressources, arrêt de travail, cessation d'activité et départ à la retraite...)

Faciliter l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle (accès aux droits...). Prévenir les risques sociaux.

Contact

Pour prendre rendez-vous ou pour tout renseignements :
06 22 70 85 74
02 51 39 06 42
noirmoutier@ssm-mer.fr

Dégustation

Une charte encadrant l'activité de dégustation sur le Domaine Public Maritime du département de la Vendée est en cours de validation.

Il s'agit d'une activité importante pour la profession qui a permis de maintenir l'équilibre économique de beaucoup d'entreprises pendant les périodes de crises.

Toutefois beaucoup de dérives sont constatées durant la période estivale.

Par défaut, l'activité de dégustation doit d'exercer dans le prolongement de l'activité de production sans transformation ni cuisson des produits présentés.

Aujourd'hui, le CRC, en accord avec les services de l'Etat, a rédigé une charte qui offrira aux professionnels signataires une liberté plus large que le cadre réglementaire de base.

La charte devrait être effective pour les vacances de Pâques.



Nous viendrons à votre rencontre pour vous la présenter.

Formations

MFR de Challans

Stage Pêche à pied professionnelle.....	14/01/2019 au 26/03/2019
Journée Agrément sanitaire	18/01/2019 au 18/01/2019
Rattrapage Sécurité - 12 mètres TIS+FBLL...	14/02/2019 au 15/02/2019
CMOCM1 Sécu Pêche-12m	27/03/2019 au 29/03/2019
CMOCM2.....	10/04/2019 au 12/04/2019
CPNCM1.....	24/04/2019 au 28/06/2019
CMOCM1 Sécu Pêche-12m.....	22/05/2019 au 24/05/2019
CMOCM1 Sécu Pêche-12m.....	04/09/2019 au 06/09/2019
Stage Agréé 280 h.....	26/08/2019 au 30/11/2019

Contact



LES PLANTES
97 rue des Plantes
85 300 CHALLANS
Tél : 02.51.68.21.49
E.mail : mfr.challans@mfr
Site : www.mfrchallans.fr

Info

La MFR de Challans ouvrira le CAP POISSONNIER-ECAILLER en 2 ans par la voie de l'APPRENTISSAGE pour la rentrée 2019.

Centre de Sécurité Maritime de Saint-Nazaire

Recyclage CFBS (Certificat de formation de base à la sécurité)	21/01/2019 au 22/01/2019
Médical 1	28/01/2019 au 29/01/2019
Recyclage médical 1	28/01/2019 au 28/01/2019
Recyclage CFBS	11/02/2019 au 12/02/2019
Recyclage CFBS	04/03/2019 au 05/03/2019
Recyclage CFBS	15/04/2019 au 16/04/2019
Médical 1	29/04/2019 au 30/04/2019
Recyclage médical 1	29/04/2019 au 29/04/2019
Recyclage CFBS	09/05/2019 au 10/05/2019
Recyclage CFBS	27/05/2019 au 28/05/2019
Médical 1	11/06/2019 au 12/06/2019
Recyclage médical 1	11/06/2019 au 11/06/2019
Recyclage CFBS	13/06/2019 au 14/06/2019
Recyclage CFBS	01/07/2019 au 02/07/2019
Médical 1	02/07/2019 au 03/07/2019
Recyclage médical 1	02/07/2019 au 02/07/2019

Contact

Sonia LEGEAI
Responsable du CSM
Jacques CASSARD
Tél : 02 51 16 94 22
Du lundi au vendredi de
9h00 à 12h30

Formation professionnelle de plongée

Plongée Cap Trébeurden propose les formations professionnelles de plongée ci-dessous. Le calendrier 2019, les dossiers d'inscriptions et devis personnalisés peuvent vous être adressés sur demande (contact ci-dessous).

Classe 0 mention B 35 heures - 1487,50 €	Classe 1 mention B 49 heures - 2082,50 €	Classe 2 mention B 70 heures - 2975,00 €	Titre professionnel Scaphandrier Travaux Publics Classe IIA Mention A	Classe 2 mention A
Personnes disposant déjà du prérequis PA12- Consulter l'organisme.	Pour rappel prérequis minimum exigé PA40- 140 heures- 1915 €.	Pour rappel prérequis minimum exigé PA60- Consulter l'organisme.	Pour rappel prérequis minimum exigé PA60- Consulter l'organisme.	Consulter l'organisme.

Contact

Centre activités plongée
54, Corniche de Goas Trez - 22 560 TREBEURDEN
Tél. 02 96 23 66 71 / 06 80 03 80 72
www.plongeecap.com - sabine@plongeecap.com



En bref...

pH, T°C, Salinité

A la demande de professionnels du Polder du Dain, le CRC Pays de la Loire a mis en place un suivi hebdomadaire de la Température, de la Salinité et du pH au niveau des écluses des Champs et du Dain.

Les relevés sont effectués au moment de l'évacuation des eaux la chasse de l'eau.

Ces données sont mises en ligne en temps réel sur le sites internet du CRC en suivant ce lien :

<https://www.crc-pays-de-loire.fr/espace-professionnel/suivi-des-parametres-physiques-du-polder-de-bouin/>

De plus, en cas de variation importante de la salinité (< 30 ‰ et > 36 ‰) ou du pH (< 8 et > 8,4), le CRC enverra aux professionnels du polder une alerte par SMS afin que vous puissiez prendre les mesures adaptées.



Cotisations patronales

Ci-dessous les derniers taux de cotisation patronale pour les accidents du travail pour la Conchyliculture publiés au Journal Officiel le 16/01/2019.

Personnel de bureau : 1,16 %
Hors personnel de bureau : 2,64 %

Permanence DML

En raison de la faible fréquentation et de la diminution des effectifs de la DDTM, Délégation à la Mer et au Littoral, il n'y a plus de permanence de DML sur le port de l'Aiguillon-sur-mer depuis le 31 décembre 2018.

Commission Cultures Marines

Les demandes seront à déposer 2 mois avant les dates de commissions.

A NOTER,
CCM Sud Vendée : 25 Avril 2019
CCM Nord Vendée : 29 Avril 2019

Mesures Gilets Jaunes

Différentes mesures ont été prises pour aider les entreprises impactées par le mouvement des « gilets jaunes ». Vous pouvez vous rapprocher de votre centre des impôts et/ou de votre MSA pour en savoir plus.

Siège :

1, Place des Trois Alexandre
85 230 BEAUVOIR SUR MER
02 51 68 77 25

Antenne Sud Vendée :

6, Le Port
85 460 L'AIGUILLON SUR MER
06 37 29 14 86

Directeur de la publication : Jean-Yves LE GOFF
Rédacteurs : Equipe des permanents du CRC

N°137 - Janvier 2019

Lettre d'information du CRC Pays de la Loire

Crédits photos : CRC Pays de la Loire